

Enseignement du français
et système des configurations relationnelles :
carnet de route depuis la Faculté de Sciences politiques de Teramo
Giovanni Agresti
Université de Teramo, Italie

***Résumé :** La multidisciplinarità e l'intedisciplinarità caratterizzanti le Scienze politiche spingono il ricercatore-insegnante di lingua straniera verso una riflessione epistemologica che gli schiude vasti e profondi campi d'indagine. Dietro etichette di discipline diverse si percepisce l'unità fondamentale delle scienze della polis: il soggetto relazionale, visto tra una costrizione sociale e una pulsione egotica – tuttavia sempre condizionata da un richiamo d'altro (presente, assente o latente). Si tratta ancora di analisi del discorso; ma si tratta d'altra parte di una strategia originale che, volendo rendere conto in ugual misura tanto della dimensione sociale quanto di quella linguistica, costruisce i suoi strumenti in parte di fuori da quest'ultima. È l'approccio che abbiamo accettato per il momento di chiamare "pragmatico-configurazionale" che, lungi dal rappresentare un metodo compiuto e del tutto soddisfacente, merita a nostro parere di essere illustrato almeno nei suoi fondamenti teorici.*

1. Avertissement préalable

On ne sait que trop combien il est difficile de cerner le domaine des « sciences politiques ». En effet, pour peu que l'on en aborde le statut – à savoir, étymologiquement, l'étude des fonctionnements et des dynamiques de la polis [la ville-État, la ville-tout, la ville-système(s) et donc par là la ville-idée qui habite tout regroupement humain et dans laquelle tout regroupement humain s'inscrit, fonctionne *et communique*] – on ne saurait ni pencher pour ni faire l'économie d'aucune en particulier des composantes normalement en jeu dans un cursus de Sciences politiques – sociologie, jurisprudence, économie, géographie, histoire, politologie etc. Il y a là un problème majeur, qui ne cesse de tarauder les spécialistes des enseignements linguistiques dans les Facultés de Sciences politiques : quelle langue va-t-on y enseigner ? La langue (souvent de bois, parfois ésotérique) de l'économie (et encore, quelle sorte d'économie ? D'entreprise ou politique ?) ou bien la langue du droit (et encore, de quel genre textuel en particulier ? La langue de la doctrine ou celle, davantage polyphonique, des arrêts de la Cour de Justice des Communautés Européennes?) ou alors la langue « de l'actualité » (!) que la presse grand public construit et véhicule ? Ce problème incontournable se double d'un questionnement plus général, et plus fin, portant

- d'un côté sur la nature des différentes « langues de spécialité » : quels sont les traits (lexicaux et syntaxiques, d'abord et surtout) censés caractériser cette branche de la science et / ou de la technique par rapport aux autres ?

- de l'autre sur les niveaux (textuel, énonciatif, argumentatif) ainsi que sur les compétences linguistiques (lecture, écriture, réception acoustique, production orale) à privilégier dans l'enseignement des différentes « langues de spécialité ».

La contrainte horaire complique et simplifie à la fois ce tableau embrouillé, l'établissement des programmes étant souvent un pis-aller : de l'aveu de quelques spécialistes, on dirait même que, faute de temps, l'on *choisit* de travailler un domaine et une compétence plutôt que d'autres domaines et compétences sur la base d'abord de ce qu'on *renonce* à faire (Jullion, 1995). D'ailleurs, ce questionnement, qui bien entendu est aussi le nôtre, s'accompagne d'une évolution terminologique relativement décevante si l'on en croit les critiques et l'embarras qu'à tour de rôle ont fait et manifesté à son égard les théoriciens, qui n'ont eu et n'ont de cesse d'en souligner l'insuffisance ou la non (parfaite) pertinence : pour le français on est donc passé, non sans hésitations et retours en arrière, du « français de spécialité » au « français sur objectif spécifique », au « français spécialisé », jusqu'au « français à visée professionnelle » en passant par le « français fonctionnel » – qui est de loin le désignant le plus ambigu, voire ahurissant, n'importe quelle pratique langagière étant *en soi* fonctionnelle (à la communication) (Preite, 2005 : 28).

2. Champ de recherche

Pourtant, les Facultés de Sciences politiques n'ayant traditionnellement et généralement pas de vocation professionnalisante¹ (Canciani, 1987 : 162-163), la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité les caractérisant ne représentent pas qu'un problème de cursus pour l'enseignant-chercheur de langue étrangère. Elles poussent ce dernier vers un questionnement épistémologique lui ouvrant de vastes et profonds champs d'investigation. C'est que sous l'étiquetage de disciplines diverses, on devine assez aisément l'unité foncière des sciences de la *polis*. Cette unité vient nécessairement de la cellule de cette même *polis* : le sujet en société, *sujet relationnel* pris entre une contrainte sociale, de groupe, et une pulsion égotique – toujours conditionnée, pourtant, par un *appel d'autre*. Ce sujet, « homme de paroles » chez Hagège (Hagège, 1985), surtout « être de langage » chez Lafont (Lafont, 2004), est de toute évidence un producteur de *textes* (lire désormais : textes écrits, oraux ou mixtes) où, le social allant de pair avec le linguistique, les deux facettes de la *relationalité* seraient lisibles l'une dans et à travers l'autre. Voilà pourquoi nous avons proposé ailleurs (Agresti, 2005 : 35) de remplacer, au moins dans le domaine effrangé, multidisciplinaire et interdisciplinaire des Sciences politiques, le désignant courant de « langue de spécialité » par celui de « langue-clé ». Cette approche herméneutique mérite, à notre sens, d'y être privilégiée lors de la didactique du français langue étrangère, car il y a lieu de penser qu'elle est tout particulièrement en phase avec un cursus visant à doter l'apprenant de « quella flessibilità culturale e professionale, [...] quel patrimonio di chiavi interpretative, che fanno del laureato in Scienze Politiche la persona in grado di poter affrontare le sfide attuali »². Ce sera encore, naturellement, de l'analyse du discours, s'appuyant, bien entendu, sur la terminologie parfois mouvante d'une discipline aux courants multiples ayant cependant trouvé aujourd'hui son assise (Charaudeau et Mainguéna, 2002) et en particulier sur les acquis de la praxématique (Lafont 2004). Mais ce sera par ailleurs une démarche originale qui, souhaitant rendre compte à part égale de la dimension sociale et de la dimension linguistique, fabrique ses outils conceptuels en partie en dehors de celle-ci. C'est l'approche que nous avons accepté pour le moment d'appeler « pragmatico-configurationnelle » (Agresti, 2005 et 2006) qui, loin de représenter une méthode achevée et pleinement satisfaisante, mérite à notre avis d'être esquissée et discutée au moins dans ses fondements théoriques – ne serait-ce que parce qu'elle fait l'objet de pratiques pédagogiques déjà depuis plus de deux ans et qu'elle a produit des résultats significatifs du côté des apprenants (résultats qui, en retour, ont eu des retombées sur la théorie elle-même).

3. Détermination méthodologique : fabrication des outils de l'analyse

Une fois la centralité du rapport entre la production textuelle du sujet et son positionnement social posée [autrement dit : une fois notre attention focalisée sur la capacité, chez le sujet, de ménager (consciemment ou pas) ses relations sociales via la langue], il nous faut faire référence à une *théorie générale* de la communication sociale

linguistique, suffisamment large et souple, nous conduisant à la fabrication d'outils également souples qui pourront par la suite être maniés lors de *pratiques* d'analyse de discours. L'aboutissement ultime de cette démarche serait une *pédagogie* de la communication sociale linguistique, ou ouverture idéologique des textes – en français, le cas échéant.

Cette théorie se bâtit par étapes successives sur la base d'un certain nombre de principes et implications majeurs que l'on pourra synthétiser de la sorte³ :

1) tout acte de langage répond à une pulsion communicative chez un sujet qui est *toujours* en relation avec un *autre*, qu'il soit présent, absent ou latent ;

2) cette idée implique que tout « être de langage » vit et agit dans un système relationnel complexe se réglant sur une « société présente » (l'*autre* physiquement présent recevant et/ou produisant le discours), sur une « société absente » (l'*autre*-désir/crainte qui, bien que physiquement absent, pousse le sujet à produire un discours d'attirance/évocation ou de répulsion/refoulement) et sur une « société latente » (l'héritage linguistico-culturel et le réservoir d'inconscient que le sujet et l'*autre* partagent venant s'y greffer). Ces trois « sociétés » ne sont finalement que les couches (de la première, la surface discursive, à la dernière, la profondeur des conditionnements d'un système linguistico-culturel donné) ou les composantes de la communication⁴ ;

3) ces composantes ne peuvent que fonctionner toutes à la fois (comment renoncer, dans un acte de langage, à une seule de ces trois « sociétés » ?), mais évidemment dans des mesures et avec des forces différentes et variables, ce qui permet de différencier la qualité et le registre des discours produits, ainsi que leurs contextes de production/réception (un article de journal, et en fait tout texte écrit, n'aura normalement pas à établir de relation avec une « société présente », le *présent* s'écrasant sur l'*absent* en raison de l'incontournable distance spatio-temporelle séparant l'auteur du récepteur) ;

4) sous cet angle, tout acte de langage ne ferait que produire des *configurations relationnelles* (fonctionnant au moins sur ces trois dimensions de présence, absence, latence), toujours mouvantes et toujours à l'œuvre dans le discours, soit-il produit ou bien reçu ;

5) ces configurations, qui permettraient de lier le linguistique et le social (parce que représentations du discours sans cesse rapprochant/séparant le sujet de l'*autre* ou des *autres* en question) ne peuvent cependant être saisies, et donc restituées, que par un outil abstrait et non linguistique *stricto sensu*, car autrement il serait impossible de les cerner vu l'anamorphose produite par tout discours (y compris, bien évidemment, celui de l'analyse) (Jackendoff, 1983) ; (Lafont, 1976 et 2004) ;

6) ces outils devront mettre au cœur de leur dispositif a) l'*instance* de discours du sujet et b) les relations que l'*actualisation* de cette instance engendre nécessairement, cette instance pouvant être considérée comme un « programme linguistique » préverbal, se situant du moins en partie en amont de toute différenciation et de tout conditionnement linguistique ;

7) ces exigences nous ont amené à formuler un *système graphique (non linguistique) de représentation de la personne, de la non-personne, de l'impersonnel et de la doxa*, le système des pronoms personnels, impersonnels ou indéfinis et de non-personne (français) fournissant un paradigme satisfaisant des modalités de relation (y compris la relation avec soi-même) et donc, vraisemblablement, d'après ce qui précède, les *matrices* de tout élément discursif et de tout discours tout court. Ces graphes, nous les avons appelés « configurations relationnelles ». Ce sont nos outils, à la fois conceptuels et pratiques.

Voici le système des configurations relationnelles. Celles-ci fonctionnent sur les trois niveaux évoqués (*in praesentia*, *in absentia*, *in latentia*) mais également suivant un paradigme dynamique tripartite : *être* (« identité/altérité »), *devenir* (« construction »), « déconstruction »), car on ne saurait les appréhender d'une manière figée, cristallisée.

	identité/altérité (être)	construction (devenir)	déconstruction (devenir)
#je#	Y ego cristallisé du locuteur] affirmation de l'ego du locuteur et sa séparation	\ crise de l'ego
#tu#	G confirmation d'un dialogue de substance	H dialogue de substance souhaité ou en cours	I crise du dialogue de substance
#vous#	D confirmation d'un dialogue formel	E dialogue formel souhaité ou en cours	F crise du dialogue formel
#il# #elle#	J confirmation du statut de non-personne, sujet distant par rapport au sujet énonçant	K processus de reconnaissance et d'identification d'un individu	L exclusion d'un individu, non reconnaissance de son statut, marginalisation
#nous#	M confirmation d'une identité, appartenance à une communauté	N processus de reconnaissance réciproque. Renforcement identitaire	O crise identitaire, rupture interne à la communauté

#nous#	A	B	C
	« nous » formel, confirmation de la présence d'un leader au sein de la communauté	processus de centralisation de la part d'un leader. Construction du consensus	gouvernement central en discussion, instabilité sociale, crise des repères communs
#vous#	P	Q	^
	confirmation du rapport entre un sujet (individu ou groupe) central et un groupe (homogène ou hétérogène) de référence	construction d'un rapport centre-périphérie, généralisation des éléments périphériques	conflit direct entre l'autorité centrale et des éléments périphériques
#ils# #elles#	S	T	U
	confirmation de la distance d'un groupe de la communauté centrale	processus de reconnaissance du groupe distant de la part du groupe central	marginalisation, exclusion, séparation et conflit entre la communauté centrale et le groupe distant
#on#	V	W	X
	voix impersonnelle, masse indéterminée	résolution des divisions sociales. Poids et influence de l'opinion publique	rupture d'avec le sens commun, crise de l'opinion publique

Comme le montrent les légendes accompagnant chaque configuration, ce qu'on veut représenter par cet alphabet visuel à haute motivation (d'où son caractère intuitif) est en définitive l'architecture commune à la langue et à la société, toutes les deux étant à la fois distribuées et réunies sur trois niveaux (présence, absence, latence) et à travers trois processus [statique, dynamique1 (constructif), dynamique2 (destructif)]. Ce panier de vingt-sept configurations sociales représenterait alors également la palette des principales *tendances discursives*, ou cibles à atteindre par chaque actualisation langagière. Le système des configurations relationnelles aurait donc pour but de mieux manifester des visées plus ou moins cachées dans le discours, donc de mieux cerner, voire de rendre mesurable, l'idéologie sous-jacente ou explicite gouvernant ce même discours.

4. Détermination méthodologique : ébauche d'emploi des outils configurationnels

Ce véritable dispositif herméneutique utilise :

- en partie des valeurs relationnelles intrinsèques, à savoir découlant directement de la *structure linguistique* du français, et
- en partie l'observation attentive de ce que nous pourrions appeler les « détours stylistiques », à savoir les *effets de discours* s'éloignant ou complexifiant plus ou moins ce « degré-zéro » structurel.

Nous nous en expliquons. Pour ce qui relève des « valeurs relationnelles intrinsèques », chaque configuration non seulement prend en compte un rapport ou un équilibre de forces entre actants plus ou moins symétriques entre eux, mais à partir de là indique une gamme de *probables incurvations du discours* – probabilité ou inférence reflétant d’ailleurs la cohésion et la cohérence discursives (Charolles, 1978). La configuration #il#, pour faire un exemple des plus riches, possède en soi une architecture qui implique un certain nombre de phénomènes configurationnels. Dénommé « non-personne » par Benveniste, « il » représente en effet un sujet exclu du scénario de communication (dont le rapport « je/tu » constitue l’unité minimale et incontournable, la *forme première*), exclusion qui finit par caractériser cette *forme seconde* : #il# = (« je/tu ») « il ». La non-personne ne peut donc pas être sujet d’instance de discours (devenir), au contraire elle fait l’objet d’une nominalisation (cristallisation). Par ailleurs, celui qui réalise #il# finit d’abord par impliquer, ensuite par réaliser #nous# moyennant une identification collective de la part des actants impliqués, dont l’ensemble se configure déjà bel et bien comme une « société présente ». Ces simples constats ont des conséquences considérables. La réalisation d’une configuration en implique une autre : si le point de départ est #vous# ou #vous#, le « je » locuteur peut, sans en avoir l’air, resserrer ses rapports avec cette deuxième personne (singulière ou plurielle), jusque là distante, en dirigeant l’actualisation de sa pulsion communicative vers un élément externe à cette configuration. Au niveau *politique*, le noircissement de l’ennemi (adversaire politique, « État canaille », incarnation du mal ou de la subversion, bouc émissaire etc.) ou l’insistance sur l’insécurité publique face à un péril *commun et permanent* (en vertu de la cristallisation affectant la non-personne) peuvent rapprocher le « peuple » de son gouvernement, en transformant une configuration polarisée #nous# en une (apparemment) davantage démocratique #nous#. Encore, #il# est la configuration où, plus qu’ailleurs, la pulsion communicative est orientée vers la « société absente », même si seule l’analyse détaillée de chaque contexte pourra éclaircir la nature de cette absence (Jackendoff, 1998 : 125-126). D’ailleurs, la réalisation de #il# peut revenir à l’évocation de la « société latente », ce qui est évident dans le verbe impersonnel *falloir* (« il faut ») ainsi que dans les expressions verbales impersonnelles, notamment celles à caractère prescriptif suivies par *de* + infinitif : « il est important de », « il est nécessaire de » etc. Dans ces cas-là l’indication étant dépersonnalisée elle se confond avec une nécessité universelle. Nul doute que les textes argumentatifs usent beaucoup de cette fonction, qui vise à transformer de simples opinions particulières (personnelles, de parti, communautaires etc.) en des vérités universelles.

Parmi les nombreux « détours stylistiques » ou « effets de discours » que l’on pourrait rencontrer dans les actualisations textuelles et qui finalement réaliseraient, sous #il#, d’autres configurations, d’abord et surtout #tu#, figure le phénomène dit de l’iiloïement, correspondant aux plus communs tutoïement et vouvoïement. Il s’agit là d’une véritable mise en scène, le « je » énonçant s’adressant à un « tu » volontairement masqué sous les traits d’un « vous^f » voire d’un « il » : dans la langue de tous les jours, une expression telle que « qu’est-ce qu’il veut aujourd’hui Monsieur mon mari ? » pourrait à la fois suggérer, d’une même intonation, une connivence conjugale (jeu) ou alors une résistance à l’égard d’une mise en relation normale, une sorte de pudeur linguistique. La capacité de mentir au monde (Lafont, 1990 : 199) ou de tricher, jouer avec la langue pour sortir (Eco, 1979) de son déterminisme (Barthes, 1978) est tout à fait incontournable et ne peut être exclue de l’analyse de discours, d’autant que, au sein de la *polis* (de la micro-société domestique à la macro-société étatique ou supérieures), on a sans cesse recours à ces procédés manipulatifs.

5. De la théorie à la mise en œuvre

Ce dernier exemple suffit à rappeler, si besoin en était, que le discours use de ressources multiples s’accommodant mal d’analyses formelles ou formalistes. Voilà pourquoi on n’abordera pas ici le volet, pourtant essentiel, de la mise en œuvre de cette méthode, dont la richesse et complexité nous demanderaient beaucoup d’espace. D’ailleurs, quelques

analyses textuelles pragmatico-configurationnelles ont été menées (Agresti, 2005) qui témoignent à la fois du bien-fondé de la théorie dans son ensemble [les textes « traités »⁵ révèlent une remarquable richesse dimensionnelle (allusions, évocations, sous-entendus, contraintes, menaces ou exhortations cachées, mises en relation visibles et invisibles ou possibles avec un *autre* dont on exploite les ressources relationnelles en tous les sens etc.), sans doute difficilement saisissables à l'intérieur du niveau strictement linguistique], mais également de l'insuffisance, pour le moment, d'un système encore trop rigide et schématique. L'enjeu est là, une fois de plus : revenir sur la théorie en passant par ce multiplicateur de sens formidable qu'est le discours. En amont, une re-détermination et des ajustements méthodologiques à l'aide de comparaisons, en synchronie, entre langues voisines : c'est l'entreprise que nous venons d'ébaucher et dont un premier résultat a été présenté en juillet dernier à Paris, lorsque nous avons mis en rapport le système configurationnel du français avec celui de l'occitan contemporain.

Bibliographie

- Agresti, G., 2005. *Lingua e Polis. Configurazioni linguistiche e configurazioni sociali nel francese contemporaneo*. Roma : Aracne.
- Agresti, G., 2006. « Configurations linguistiques et configurations sociales en français et en occitan contemporains : le système des fonctions relationnelles pour une didactique plurilingue et pluriculturelle ». Colloque international « *Grandes* » et « *petites* » langues et didactique du plurilinguisme et du pluriculturalisme [...]. Paris : INALCO-Sorbonne, 3-5 juillet 2006 (sous presse).
- Barthes, R., 1978. *Leçon*. Paris : Seuil.
- Canciani, D., 1987. « Modesta difesa di un insegnamento delle lingue straniere non « unicamente » per scopi speciali nelle facoltà di scienze politiche ». In *Lingue straniere per scopi speciali*, Atti del Convegno di Roma (20-21 ottobre 1986). Roma : Università degli studi di Roma « La Sapienza », p. 162-163.
- Charaudeau, P., Mainguenu D. (éd.), 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Charolles, M., 1978. « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes ». *Langue française*, n°38, p. 7-41.
- Eco, U., 1979. « La lingua, il potere, la forza ». *Alfabeta* (1er mai).
- Hagège, C., 1985. *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*. Paris : Fayard.
- Jackendoff, R., 1983. *Semantics and Cognition*. Cambridge (Mass.) : The MIT Press.
- Jackendoff, R., 1998. *Linguaggio e natura umana*. Bologna : Il Mulino.
- Jullion, M.-C., 1995. « Priorité et exclusion dans l'enseignement du français dans une Faculté de Sciences Politiques : bilan de 20 ans d'enseignement ». In *Specificità dell'insegnamento delle lingue straniere nelle Facoltà di Scienze Politiche : francese e tedesco a confronto*. Teramo : Pubblicazioni dell'Università, p. 14-24.
- Lafont, R., Gardès-Madray, F., 1976. *Introduction à l'analyse textuelle*. Paris : Larousse.
- Lafont, R., 1990. *Le dire et le faire*. Montpellier : Université Paul Valéry.
- Lafont, R., 2004. *L'être de langage. Pour une anthropologie linguistique*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Preite, C., 2005. *Langage du droit et linguistique. Étude de l'organisation textuelle, énonciative et argumentative des arrêts de la Cour (et du Tribunal) de Justice des Communautés européennes*. Roma : Aracne.

Notes

¹ On insiste ici sur l'aspect « traditionnel » des études en sciences politiques, alors qu'aujourd'hui on assiste à la multiplication de cursus davantage spécialisés – donc davantage professionnalisants.

² Texte tiré de la *Guida dello studente* de la Faculté de Sciences politiques de l'université de Teramo, année universitaire 2002-2003, p. 7.

³ À quelques détails près, nous avons illustré cette démarche (Agresti, 2006) à l'occasion du récent colloque organisé à Paris par l'INALCO « Grande » et « petite » langues et didactique du plurilinguisme et du pluriculturalisme [...] – Paris, INALCO-Sorbonne, 3-5 juillet 2006.

⁴ Nous avons fourni (Agresti, 2005 : 55 et Agresti, 2006) deux exemples très parlants de cette stratification relationnelle engendrée par le discours : a) l'oraison funèbre, où l'orateur est à la fois en relation avec son auditoire (duquel d'ailleurs il fait partie) – présence – ; en rapport psychologique, affectif, avec le défunt – absence – à travers l'évocation de celui-ci ; et finalement il est conditionné par une forte pression linguistico-culturelle – latence – orientant considérablement le choix de ses mots et l'articulation de l'ensemble de son discours ; b) le meeting en langue minoritaire (occitan), où l'orateur produit un choc affectif chez une jeune femme de l'auditoire – présence –, choc vraisemblablement déclenché par la position valorisante du locuteur court-circuitant la mémoire de langue, sans doute dévalorisante, du récepteur – latence – rétablissant ainsi du coup des attaches familiales chez ce dernier – absence –, la dimension collective ayant sans doute amplifié les résonances de ce choc.

⁵ Il s'agit, dans l'ordre, d'un article du Monde (mars 2002) portant sur l'affrontement palestino-Israélien ; d'un tract politique (mai 2002) d'un mouvement niçois de gauche et écologiste soi-disant « alternatif » ; d'un pamphlet anarchiste (avril 2002) tiré de l'internet qui s'en prend à une formation politique toulousaine se présentant aux élections municipales ; du discours de Chirac (septembre 2002) à l'occasion d'une réunion de l'OIF ; d'une interview (novembre 2004) d'Abdou Diouf, secrétaire de l'OIF.